

Chère : "un impact positif dans



Amplifier la sensibilisation auprès des opérateurs économiques

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

L'ENJEU est de taille. Les conclusions qui sortiront de ces assises nationales sur la vie chère sont très attendues par toute la population gabonaise, tenaillée au plus profond de son quotidien par les affres du coût élevé de la vie. Si dans son discours d'ouverture des assises, le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a annoncé la ferme volonté du gouvernement à mettre "immédiatement, dans les jours, les semaines à venir" en application toutes les mesures qui seront prises, il est impérieux de mettre en place un plan de communication, en vue de sensibiliser régulièrement les opérateurs économiques sur la nécessité de jouer franc-jeu dans l'application des dites mesures. Histoire d'amener sur le droit chemin certains parmi ces acteurs (les détaillants des coins reculés) qui, du reste, jouent le plus souvent au jeu du chat et de la souris lorsqu'il s'agit de se conformer à la réglementation des prix.

À ce titre, le souhait le plus ar-

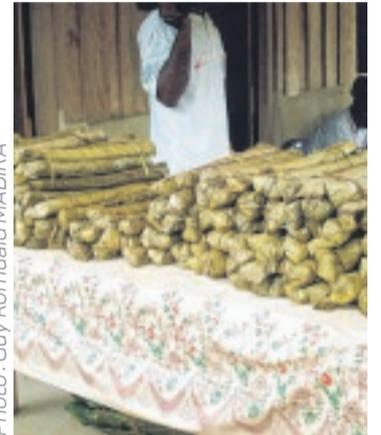


Photo : Guy Romuald MABIKA

dent serait de mettre en place les plateformes de communication, afin de susciter la confiance des consommateurs qui, chaque jour, sont envahis par le stress de ne pas disposer du strict minimum pour s'acheter un kilogramme de cuisses de poule par exemple pour nourrir leurs familles. Il s'agit donc de multiplier les spots publicitaires, les débats télévisés impliquant toutes les communautés socio-économiques, voire éducatives, politiques et la société civile, afin que chacun soit véritablement imprégné de tout ce qui sera retenu lors de ces assises dont nombreux espèrent qu'elles seront pratiques et pragmatiques.

S'attaquer sans complaisance à la racine du mal

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

La vie chère... A-t-on seulement posé la bonne équation économique et pris la bonne décision politique ? Le doute est permis.

La vérité est que les prix qui flambent, objet depuis 11 ans de mercuriales, ne sont qu'un indicateur du déséquilibre entre l'offre et la demande. Certains économistes ou experts (élaboration de politiques de production) et hommes politiques (prise de décisions et leur application à partir des re-

commandations des économistes et experts) estiment qu'on n'a jamais abordé la question de manière scientifique. Quatre secteurs ont été pointés du doigt comme cause de la vie chère au Gabon : l'alimentation, le logement et matériaux de construction, l'éducation et la parafiscalité. Derrière les prix des denrées alimentaires, du logement et des matériaux de construction, les frais d'écolage pour les ménages se trouvent une insuffisance de l'offre.

Parlant de mercuriale, le Gabon renonce à 3 milliards de francs par trimestre en droits de douane,

taxes et redevances qui, mis dans l'agriculture, auraient permis de soutenir la production nationale et dépendre moins des marchés internationaux. La mercuriale ne soutient que les productions étrangères, au détriment de la production nationale.

Par ailleurs, on constate un déficit structurel dans l'offre de logements d'une part, et le non-respect des lois et pratiques comptables d'amortissement des investissements immobiliers pour en fixer les prix du loyer. L'appétence pour la spéculation immobilière a pris le dessus et plombé

le prix du loyer.

Au sujet de l'éducation, même constat : la déliquescence de l'offre publique de formation d'une part, et les lacunes de nombreuses universités publiques et privées à offrir une formation pratique (et moins théoriques), d'autre part, ont contraint les parents à s'endetter annuellement pour leurs progénitures, rongant leur net à payer, partant leur pouvoir d'achat. Que dire de la parafiscalité qui paralyse la compétitivité des facteurs de production ?

Le Gabon semble avoir abandonné une fois encore une loi éco-

nomique : celle de l'État comme un agent économique non-marchand. Or, les administrations se sont lancées comme dans une course à l'argent, "facturant" ou presque ses prestations. Exemple, le (la) Gabonaise(e) qui passe le concours de l'Infass est obligé de débloquer 20 000 francs de frais de dossier, en fait une simple fiche d'une valeur de 100 francs à remplir. Même la Police et la Gendarmerie se sont lancées dans cette gymnastique le long des corridors de circulation des biens (denrées alimentaires, matériaux de construction, etc.).